

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'envoi de la convocation : 09/07/2025  
Date d'affichage : 09/07/2025  
Date de réunion : 15/07/2025  
Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 21 Votants : 27

Le 15 juillet 2025 à 20 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, Maire, M. GIROULT David, Maire Délégué, Mme HAMEL Manuella HAMEL, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, Les Adjoints, Mme HARIVEL Magali, M. DESMASURES Jean-Claude, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. HILI Damien, M. DANGUY Sébastien, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme MARIE Christelle, M. BOULAY Didier, Mme BONNEL Marlène, Mme GERY Camille, M. LEMOUSSU Bernard, Mme HEUZÉ Séverine, M. HUARD Patrick, M. RENAULT Joël et Mme LEPROVOST Séverine, M. SALLES Daniel, Les Conseillers

Absents excusés : M. GAHERY Jérôme, Mme JEHAN Nadia, Mme DESVOL, Mme LEFRANC Elisabeth, Mme HILLIOU Evelyne et M. de LA PERRAUDIERE Louis-René,

Pouvoirs : M. GAHERY Jérôme donne pouvoir à Adrien JEHENNE, Mme JEHAN Nadia donne pouvoir à François MESTRES, Mme DESVOL Emilie donne pouvoir à Manuella HAMEL, Mme LEFRANC Elisabeth donne pouvoir à Mickaël ROGER, Mme HILLIOU Evelyne HILLIOU donne pouvoir à Bernard LEMOUSSU et M. de LA PERRAUDIERE Louis-René donne pouvoir à David GIROULT.

Secrétaire de séance : M. Mickaël ROGER.

Augmentation du prix du ticket de cantine

Le Maire, Adrien JEHENNE, rend compte des conclusions de la commission scolaire qui s'est tenue le 30 juin dernier et au cours de laquelle la question du prix du ticket de cantine a été évoqué. En effet, le prestataire applique une majoration annuelle qui fait évoluer le prix des repas de la manière suivante :

	Prix 2024/2025	Prix 2025 / 2026	Augmentation
Repas enfant	3.2178€	3.2677€	+0.0499€
Repas adulte	3.4288€	3.4819€	+0.0531€
Repas Nutrisens	6.8575€	6.96338€	+0.10588€

Pour rappel, le prix du ticket de cantine était de 3.35€ pour l'année 2024/2025. Il a été proposé à la commission d'augmenter le prix du ticket de cantine à 3.40€ pour l'année 2025/2026.

Après en avoir débattu, le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à augmenter le prix du ticket de cantine pour l'année scolaire 2025-2026.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.  
A Sourdeval, le 15 JUILLET 2025.

Le secrétaire de séance  
Mickaël ROGER

Le Maire,  
Adrien JEHENNE

